



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2019

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires
de Ressources Minières Radisson inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Ressources minières Radisson Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Rouyn-Noranda
Le 28 avril 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n°A119351

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État de la situation financière au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Actifs		
Courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 273 512	655 485
Certificat de placement (note 4)	-	402 773
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (note 4 et 10)	6 238 104	446 000
Placements (note 4)	175 050	62 100
Taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir	596 032	171 244
Autres débiteurs	1 190	1 190
Frais payés d'avance	86 440	66 667
	9 370 328	1 805 459
Non courants :		
Immobilisations corporelles	16 326	12 284
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	16 057 681	13 759 870
	25 444 335	15 577 613
Passifs		
Courants :		
Créditeurs et charges à payer	669 625	527 823
Non courants :		
Impôt différé (note 6)	1 162 632	1 107 420
Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditatives (note 7)	1 871 873	167 250
	3 704 130	1 802 493
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 8)	46 950 694	39 171 199
Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	4 485 867	4 142 416
Bons de souscription (note 8)	560 902	221 638
Déficit	(30 257 258)	(29 760 133)
	21 740 205	13 775 120
	25 444 335	15 577 613

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 avril 2020.

(s) Mario Bouchard
Mario Bouchard
Président & Administrateur

(s) Rahul Paul
Rahul Paul
Chef des finances

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État du résultat global

Exercice clos le 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
Revenus :		
Intérêts	44 209	15 697
Autres revenus	-	406
Revenus de location	-	2 000
	44 209	18 103
Frais d'administration :		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	110 432	94 574
Rémunération et paiements à base d'actions	223 580	153 097
Experts et sous-traitants	237 161	226 621
Honoraires professionnels	54 770	29 612
Voyages et promotion	175 172	158 830
Informations aux actionnaires	57 246	51 747
Inscriptions et frais de registrariat	62 955	42 544
Papeterie et dépenses de bureau	46 441	41 481
Assurances, taxes et licences	14 486	14 822
Intérêts et frais bancaires	1 124	99
Impôts de la partie XII.6	19 909	3 170
Télécommunications	4 023	10 621
Amortissement des immobilisations corporelles	3 966	3 910
Maintien d'un site minier	5 324	9 937
Perte (augmentation) de valeur des placements	(112 950)	122 900
Gain sur cession d'actifs de prospection et d'évaluation	-	(42 000)
	903 639	921 965
Perte avant impôt	(859 430)	(903 862)
Impôt différé (note 6)	362 305	253 560
Perte nette et résultat global	(497 125)	(650 302)
Perte nette par action de base et diluée (note 9)	(0.003)	(0.0051)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des variations des capitaux propres au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	Capital- actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	39 171 199	4 142 416	(29 760 133)	221 638	13 775 120
Émission d'actions ordinaires	2 691 780	-	-	-	2 691 780
Émission d'actions accréditatives	5 783 860	-	-	-	5 783 860
Frais d'émission	(716 019)	-	-	66 789	(649 230)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	223 580	-	-	223 580
Bons de souscription octroyés	-	-	-	402 220	402 220
Bons de souscription échus	-	129 745	-	(129 745)	-
Options exercées	19 874	(9 874)	-	-	10 000
Perte nette et résultat global de l'exercice	-	-	(497 125)	-	(497 125)
Solde au 31 décembre 2019	46 950 694	4 485 867	(30 257 258)	560 902	21 740 205

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des variations des capitaux propres au 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	37 753 701	3 932 946	(29 109 831)	224 152	12 800 968
Émission d'actions ordinaires	704 512	-	-	-	704 512
Émission d'actions accréditives	671 667	-	-	-	671 667
Frais d'émission	(46 465)	-	-	-	(46 465)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	153 097	-	-	153 097
Bons de souscription octroyés	-	-	-	91 893	91 893
Bons de souscription échus	-	94 407	-	(94 407)	-
Options exercées	87 784	(38 034)	-	-	49 750
	39 171 199	4 142 416	(29 109 831)	221 638	14 425 422
Perte nette et résultat global de l'exercice	-	-	(650 302)	-	(650 302)
Solde au 31 décembre 2018	39 171 199	4 142 416	(29 760 133)	221 638	13 775 120

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
Activités opérationnelles :		
Perte nette de l'exercice	(497 125)	(650 302)
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 966	3 910
Rémunération et paiements à base d'actions	223 580	153 097
Impôts futurs	(362 305)	(253 560)
Perte (augmentation) de valeur des placements	(112 950)	122 900
Gain sur cession d'actifs de prospection et d'évaluation	-	(42 000)
Variation des éléments du fonds de roulement (note 14)	(98 665)	210 229
Flux de trésoreries provenant des activités opérationnelles	(843 499)	(455 726)
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 008)	(6 322)
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(2 501 905)	(1 697 184)
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissement	(2 509 913)	(1 703 506)
Activités de financement :		
Émission de capital-actions et exercice d'options et de bons de souscription	11 010 000	1 907 155
Frais d'émission d'actions	(649 230)	(46 465)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	10 360 770	1 860 690
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 007 358	(298 542)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 504 258	1 802 800
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 511 616	1 504 258
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 273 512	655 485
Certificat de placement	-	402 773
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation	6 238 104	446 000
	8 511 616	1 504 258

Information additionnelles – Flux de trésorerie (note 14).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

1 - Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation

Ressources Minières Radisson inc. (la « Société »), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social de la Société est situé au 700, avenue Dallaire, Rouyn-Noranda, province de Québec, Canada, J9X 4V9. Ses actions se transigent sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.

Depuis sa constitution, la Société a accumulé un déficit de 30 257 258 \$ (29 760 133 \$ au 31 décembre 2018) et pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2019, la Société a réalisé une perte nette de 497 125 \$ (perte nette de 650 302 \$ au 31 décembre 2018).

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes de prospection et d'évaluation et des sommes réservées suite aux financements accreditifs. Au 31 décembre 2019, la Société avait un fonds de roulement positif de 8 700 703 \$ (1 277 636 \$ au 31 décembre 2018) incluant les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation de 6 238 104 \$ (446 000 \$ au 31 décembre 2018). La Société estime que ses fonds actuels seront suffisants pour répondre aux obligations de la Société jusqu'au 31 décembre 2020.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 avril 2020.

2 - Mode de présentation et IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes Internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

3 - Principales méthodes comptables

(a) Nouvelles normes adoptées le 1^{er} janvier 2019

IFRS16, Contrats de location

La Société a adopté IFRS 16, Contrats de location le 1^{er} janvier 2019. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16, les nouvelles exigences ont été appliquées rétroactivement avec l'effet cumulatif de l'application initiale comptabilisé au 1^{er} janvier 2019. Les états financiers de l'exercice 2018 n'ont pas été retraités.

Auparavant, la Société classait tous ses contrats de location comme des contrats de location simple et ne comptabilisait pas d'actifs ou de passifs à l'état de la situation financière puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué ne lui étaient pas transférés. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent à l'état de la situation financière les actifs et les passifs pour tous les contrats location, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur.

À l'adoption d'IFRS 16, la Société a identifié aucune incidence.

Pour l'application initiale d'IFRS 16, la Société a utilisé les mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- La comptabilisation de contrat de location simple ayant une durée de contrat de location restante de moins de 12 mois au 1^{er} janvier 2019 à titre de contrats de location à court terme;
- L'exclusion des coûts directs initiaux pour l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation;
- L'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de renouvellement.

(b) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et les nouvelles modifications aux normes ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur ses états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables

Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à l'état du résultat global. Les éléments non monétaires ne sont pas reconvertis à la clôture de l'exercice et sont évalués au coût historique (convertis au cours de change à la date de la transaction) à l'exception des éléments non monétaires réévalués à la juste valeur, qui sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Rémunération et paiements à base d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus ainsi que les montants antérieurement comptabilisés au poste Réserves – règlement en instruments sont portés au capital-actions. Lorsque les options d'achat d'actions sont annulées ou expirent, le montant afférent est conservé au poste Réserves – règlement en instruments de capitaux propres.

Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospections et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits et permis de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les droits et permis de prospection et d'évaluation ont été obtenus, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'option) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités reliées à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif de prospection et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase de prospection et d'évaluation.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt dans le cadre de conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société ne comptabilise pas une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Perte de base et diluée par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte diluée par action est calculée en ajustant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Le calcul s'effectue en considérant que les actions ordinaires potentielles ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou plus tard si la date de l'émission des actions ordinaires potentielles a été postérieure. Pour calculer sa perte diluée par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le revenu supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition. Les fonds réservés à la prospection et l'évaluation sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, mais sont présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

Crédits d'impôts relatifs aux ressources et d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôts miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôts remboursables relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le coût, diminué de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice financier et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. L'amortissement de l'équipement et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires de bons de souscription et à la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de celles-ci à la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black and Scholes et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Constatation des produits

Les gains ou pertes résultant de la vente de placements sont constatés à l'état du résultat global lors de la vente du titre. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles résultant d'un événement passé se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt. Si les actions sont émises à la suite d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Réserves – Règlements en instrument de capitaux propres et de bons de souscription. Les réserves incluent les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions des options émises non exercées. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours des actions à la bourse à la date de conclusion de l'entente. Le poste Bons de souscription inclut la valeur des bons de souscription émis non exercés. La valeur des bons de souscription échus est transférée au poste de Réserves – Règlement en instruments de capitaux propres.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

3.- Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs. La méthode Black & Scholes est utilisée pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, la société ne détient aucun actif financier classé dans la catégorie de la JVAERG.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le certificat de placement, les fonds réservés à la prospection, à l'évaluation et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN. De plus, peu importe le modèle économique, les actifs financiers dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont comptabilisés à la JVRN.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

3.- Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) (suite)

Les placements font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendus est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créiteurs et charges à payer.

Subséquentement, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net ne sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Contrats de location

Méthode applicable à compter du 1^{er} janvier 2019

Les paiements de loyer relatifs aux contrats de location ayant une durée de location de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charge au résultat net. Les actifs de faible valeur comprennent une enseigne lumineuse et du mobilier de bureau.

Méthode applicable avant le 1^{er} janvier 2019

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et chef de la direction et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de prospection et d'évaluation des ressources minérales.

(d) Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

3.- Principales méthodes comptables (suite)

(d) Estimations comptables et jugements critiques

Dépense de rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées aux paiements à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut choisir un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4). S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée. En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses de prospection et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 5 pour l'analyse de la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation.

Aucune perte ou reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Passifs et actifs d'impôts différés

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs. Cette évaluation requiert une grande part de jugement.

Continuité d'exploitation

Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture de l'exercice. La direction évalue ses besoins en liquidités futurs en tenant compte des frais administratifs estimés et des obligations en lien avec les financements accreditifs passés. Elle fait une estimation au meilleur de ses connaissances sur les possibilités de financements à venir afin de conclure sur le caractère approprié de la base de la continuité de l'exploitation.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, certificat de placement, fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et placements

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Compte bancaire sans intérêt	1 677	497 081
Compte bancaire à intérêt élevé (2,20% au 31 décembre 2019)	8 509 939	-
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps 2,17 %, renouvellement automatique mensuellement	-	604 404
Certificat de placement garanti, non rachetable 2,30 %, échéant le 12 avril 2019	-	402 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie, certificat de placements et fonds réservés	8 511 616	1 504 258

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 511 616	1 101 485
Certificat de placement	-	402 773
Moins : Fonds réservés pour les frais de prospection et d'évaluation (a)	(6 238 104)	(446 000)
Trésorerie et équivalents de trésorerie et certificat de placement	2 273 512	1 058 258

(a) Les fonds détenus pour les frais de prospection et d'évaluation représente le produit non dépensé provenant d'un financement en actions accréditives. Selon les instructions imposées en vertu de ce financement, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Placements		
260 000 actions de Balmoral Resources Ltd, société publique	124 800	35 100
150 000 actions de Galway Metals inc., société publique	50 250	27 000
	175 050	62 100

5 - Actifs de prospection et d'évaluation

	Solde au 31 décembre 2018	Augmentation	Crédits d'impôts et de droits remboursables	Solde au 31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières :				
O'Brien	162 739	17 782	-	180 521
	162 739	17 782	-	180 521
Frais de prospection et d'évaluation reportés :				
O'Brien	13 433 491	2 569 421	(289 392)	15 713 520
Douay	163 640	-	-	163 640
	13 597 131	2 569 421	(289 392)	15 877 160
	13 759 870	2 587 203	(289 392)	16 057 681

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

5 - Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

	Solde au 31 décembre 2017 \$	Augmentation \$	Crédits d'impôts et de droits remboursables \$	Solde au 31 décembre 2018 \$
Propriétés minières :				
O'Brien	162 739	-	-	162 739
Frais de prospection et d'évaluation reportés :	162 739	-	-	162 739
O'Brien	11 732 225	1 797 940	(96 674)	13 433 491
Douay	163 640	-	-	163 640
	11 895 865	1 797 940	(96 674)	13 597 131
	12 058 604	1 797 940	(96 674)	13 759 870

6 - Impôt sur le résultat

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Impôts différés de l'exercice en cours	(362 305)	(253 560)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(859 430)	(903 862)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,6 % en 2019 et 26,70 % en 2018	(228 608)	(241 331)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	636	1 498
Variation des différences temporelles non constatées	(135 003)	(30 744)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	502 684	404 242
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(417 517)	(401 522)
Rémunération à base d'actions	59 472	40 877
Ajustement des exercices antérieurs	(148 444)	14 953
Éléments non déductibles et autres	4 475	(41 533)
	(362 305)	(253 560)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

6 - Impôt sur le résultat (suite)

Composition des impôts différés à l'état des résultats

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Naissance et renversement de différences temporelles	(313 105)	(227 034)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	502 684	404 242
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(417 517)	(401 522)
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	636	1 498
Variation de l'effet fiscal des différences temporelles non constatées	(135 003)	(30 744)
	(362 305)	(253 560)

Mouvements des impôts différés de 2019

	Solde au 31 décembre 2018	Comptabilisé en résultat global	Capital-actions	Solde au 31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Actif de prospection et d'évaluation	(2 970 531)	(508 735)	-	(3 479 266)
Crédits à l'exploration à recevoir	(8 618)	(29 005)	-	(37 623)
Pertes autres qu'en capital	1 871 729	482 528	-	2 354 257
	(1 107 420)	(55 212)	-	(1 162 632)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		417 517		
Variation des impôts différés selon l'état des résultats		362 305		

Au 31 décembre 2019, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec
	\$	\$
Frais d'émission d'actions	650 400	650 400
Immobilisations corporelles	331 720	331 720
	982 120	982 120

La Société dispose de pertes en capital de 459 372 \$ (459 372 \$ en 2018) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital sont reportables de façon indéfinie.

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 1 040 \$ (1 040 \$ en 2018), qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts fédéraux à payer et expirent en 2033.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

6 - Impôt sur le résultat (suite)

Mouvements des impôts différés de 2018

	Solde au 31 décembre 2017 \$	Comptabilisé en résultat global \$	Capital-actions \$	Solde au 31 décembre 2018 \$
Actif de prospection et d'évaluation	(2 625 796)	(344 735)	-	(2 970 531)
Crédits à l'exploration à recevoir	(2 254)	(6 364)	-	(8 618)
Pertes autres qu'en capital	1 668 592	203 137	-	1 871 729
	(959 458)	(147 962)	-	(1 107 420)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		401 522		
Variation des impôts différés selon l'état des résultats		253 560		

7 - Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Solde au début de l'exercice	167 250	179 439
Augmentation de l'exercice	2 122 140	389 333
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles (note 6)	(417 517)	(401 522)
Solde à la fin de l'exercice	1 871 873	167 250

8 - Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions de catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions de catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions, mais non encore payé, sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital-actions de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Actions de catégorie A	Montant \$	Actions de catégorie A	Montant \$
Émis et payé				
Solde au début	137 029 250	39 171 199	124 223 893	37 753 701
Payées en argent ⁽¹⁾	20 626 666	2 691 780	6 126 190	704 512
Financement accréditif ⁽²⁾	31 889 654	5 783 860	6 204 167	671 667
Frais d'émission		(716 019)	-	(46 465)
Options d'achat d'actions exercées ⁽³⁾	100 000	19 874	475 000	87 784
Solde à la fin	189 645 570	46 950 694	137 029 250	39 171 199

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

⁽¹⁾ Actions ordinaires de catégorie A

- En août 2019, la Société a émis 20 626 666 unités à 0,15 \$ par unité pour un total de 3 094 000 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 10 313 333 bons de souscription pour une juste valeur de 402 220 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,21 \$ pour une période de 24 mois.

⁽²⁾ Actions accréditives

- En août 2019, la Société a émis 3 030 200 actions accréditives au prix de 0,165 \$ par action pour un total de 499 983 \$ (juste valeur marchande de 499 983 \$).
- En août 2019, la Société a émis 11 457 224 actions accréditives au prix de 0,21 \$ par action pour un total de 2 406 017 \$ (juste valeur marchande de 1 890 442 \$). Un montant de 515 575 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'action accréditives » (voir la note 7).
- En décembre 2019, la Société a émis 4 011 000 actions accréditives au prix de 0,255 \$ par action pour un total de 1 022 805 \$ (juste valeur marchande de 782 145 \$). Un montant de 240 660 \$ a été comptabilisé à titre « d'autres passif relatif à l'émission d'action accréditives » (voir note 7).
- En décembre 2019, la Société a émis 13 391 230 actions accréditives au prix de 0,297 \$ par action pour un total de 3 977 195 \$ (juste valeur marchande de 2 611 290 \$). Un montant de 1 365 905 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'action accréditive » (voir note 7).

⁽³⁾ Options d'achat d'actions

- En juin 2019, 50 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 5 000 \$. Un montant de 4 364 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instrument de capitaux propres.
- En novembre 2019, 50 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 5 000 \$. Un montant de 5 510 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instrument de capitaux propres.

⁽⁴⁾ Bons de souscriptions aux courtiers

- Suites aux financements de l'exercice, 1 699 569 bons de souscriptions aux courtiers ont été émis et un montant de 66 789 \$ a été comptabilisé dans les frais d'émission d'action.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

⁽¹⁾ Actions ordinaires de catégorie A

- En août 2018, la Société a émis 6 126 190 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 796 405 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 3 063 095 bons de souscription pour une juste valeur de 91 893 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 18 mois.

⁽²⁾ Actions accréditives

- En août 2018, la Société a émis 3 416 667 actions accréditives au prix de 0,18 \$ par action pour un total de 615 000 \$ (juste valeur marchande de 392 917 \$). Un montant de 222 083 \$ a été comptabilisé à titre "d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives" (voir la note 7).
- En décembre 2018, la Société a émis 2 787 500 actions accréditives au prix de 0,16 \$ par action pour un total de 446 000 \$ (juste valeur marchande de 278 750 \$). Un montant de 167 250 \$ a été comptabilisé à titre "d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives" (voir la note 7).

⁽³⁾ Options d'achat d'actions

- En janvier 2018, 100 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 10 000 \$. Un montant de 13 600 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves – règlement en instruments de capitaux propres.
- En mai 2018, 300 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 32 250 \$. Un montant de 20 384 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instruments de capitaux propres.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

⁽⁴⁾ Options d'achat d'actions (suite)

- En juin 2018, 75 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 7 500 \$. Un montant de 4 050 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instruments de capitaux propres.

a) Régime de protection des droits des actionnaires :

Le conseil d'administration de la Société a mis sur pied un régime de protection des droits des actionnaires (le « Régime des droits ») qui est entré en vigueur le 2 février 2009.

Le Régime des droits a été adopté pour assurer un traitement équitable à tous les actionnaires de la Société advenant une offre publique d'achat des actions de classe A de la Société en circulation. Le Régime des droits permettra au conseil d'administration de la Société (le Conseil) et aux actionnaires de disposer de plus de temps pour considérer toute offre publique d'achat non sollicitée. Le Régime des droits est destiné à décourager les offres publiques d'achat coercitives ou déloyales. Il donne aussi au Conseil le temps d'approfondir les possibilités de maximiser la valeur pour l'actionnaire. Toutefois, le Régime des droits n'est pas conçu pour prévenir les offres publiques d'achat inéquitables vis-à-vis les actionnaires de la Société.

Le Régime des droits n'a pas été adopté en raison, ou en prévision, d'une proposition spécifique de prise de contrôle de la Société. La Bourse de croissance TSX a approuvé le régime de protection conditionnellement à sa ratification et confirmation par les actionnaires dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur du Régime. La Société s'est conformée à cette exigence en obtenant l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle tenue le 26 juin 2009. Le Régime des droits se terminait lors de la troisième rencontre annuelle des actionnaires suivant sa date d'entrée en vigueur. La Société a reconduit le régime de droits lors de l'assemblée annuelle des actionnaires en 2019 pour une durée indéterminée.

Conformément aux termes du Régime des droits, toute proposition qui satisfait certains critères destinés à protéger les intérêts de tous les actionnaires est considérée une « offre autorisée ». Une « offre autorisée » doit être faite à partir d'une circulaire d'offre publique d'achat préparée selon les lois sur les valeurs mobilières en vigueur et, en plus de certaines autres conditions, doit être valide pour une durée d'au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions de classe A en circulation, autres que celles détenues par l'offrant ou certains apparentés, ont été offertes, l'offrant peut prendre livraison des titres offerts et en payer le prix. Il doit aussi reconduire l'offre de 10 jours afin de permettre à d'autres actionnaires de soumettre leurs actions.

Les droits émis en vertu du Régime des droits pourront être exercés seulement lorsqu'une personne, et toute autre partie qui lui est reliée, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus d'actions de classe A de la Société en circulation sans remplir les clauses prévues par l'« offre autorisée » du Régime des droits ou sans le consentement du Conseil. Au meilleur de la connaissance de la Société, aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne détient directement ou indirectement 20 % ou plus des actions de catégorie A de la Société. Lorsqu'une offre publique d'achat ne rencontre pas les critères de « l'offre autorisée » du Régime des droits, les droits émis par le Régime des droits autorisent les actionnaires à acheter des actions de classe A de la Société à un prix réduit significativement par rapport au prix en cours.

b) Options d'achat d'actions de catégorie A:

Le 7 mai 2019, la Société a obtenu de la Bourse de croissance TSX, l'approbation d'une modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société (le « régime d'options »). Un nombre de 12 millions d'actions de catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du régime d'options. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est de 5 ans. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les options accordées en vertu du régime d'options deviennent acquises immédiatement.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 est présenté ci-après :

Options :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	4 035 000	0,132	2 635 000	0,135
Octroyées	5 165 000	0,142	2 100 000	0,123
Expirées et annulées	(200 000)	0,100	(225 000)	0,146
Exercées	(100 000)	0,100	(475 000)	0,105
En cours à la fin de l'exercice	8 900 000	0,139	4 035 000	0,132
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	8 365 000	0,137	4 035 000	0,132

Le prix moyen des actions à la date d'exercice des options exercées était de 0,16 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2019 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
300 000	0,130	0,43	300 000
745 000	0,140	1,47	745 000
790 000	0,165	2,42	790 000
840 000	0,110	2,53	655 000
1 250 000	0,150	2,75	1 250 000
1 300 000	0,125	3,44	1 300 000
200 000	0,120	3,61	200 000
300 000	0,100	3,82	300 000
250 000	0,105	4,19	250 000
2 225 000	0,135	4,45	2 225 000
700 000	0,200	4,84	350 000
8 900 000			8 365 000

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2018 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
100 000	0,110	4,91	100 000
350 000	0,100	4,81	350 000
200 000	0,120	4,61	200 000
1 300 000	0,125	4,44	1 300 000
790 000	0,165	3,42	790 000
745 000	0,140	2,48	745 000
300 000	0,130	1,43	300 000
250 000	0,100	0,43	250 000
4 035 000	0,132		4 035 000

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

b) Options d'achat d'actions de catégorie A (suite) :

La Société a octroyé 2 975 000 (2 100 000 en 2018) options d'achat d'actions à des administrateurs et hauts dirigeants, 200 000 options à des employés et 1 990 000 options à un consultant durant l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Un montant de 223 580 \$ (153 097 \$ en 2018) a été imputé au résultat global. Durant cette période, 200 000 (225 000 en 2018) options ont expirées.

Le tableau suivant présente la rémunération et les paiements à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération et paiements à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Rémunération et paiements à base d'actions	223 580 \$	153 097 \$
Prix moyen d'exercice	0,142 \$	0,12 \$
Prix moyen de l'action	0,130 \$	0,12 \$
Volatilité prévue (1)	49%	71 %
Taux d'intérêt sans risque	1,49%	2,13 %
Taux annuel des dividendes	0%	0 %
Durée estimative	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,05 \$	0,07 \$

(1) La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société et sur la durée moyenne prévue des options.

c) Bons de souscription :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	12 578 110	0,21	13 411 390	0,22
Octroyés	12 012 903	0,21	3 063 095	0,17
Échus	(9 515 015)	0,22	(3 896 375)	0,21
En cours à la fin de l'exercice	15 075 998	0,20	12 578 110	0,21

Au 31 décembre 2019, il y avait 15 075 998 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Nombre de bons en circulation \$	Prix de levée	Date d'échéance
3 063 095	0,17	Février 2020
11 505 961	0,21	Août 2021
154 558	0,255	Juin 2021
352 384	0,297	Juin 2021
15 075 998		

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

c) Bons de souscription (suite):

Au 31 décembre 2018, il y avait 12 578 110 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Nombre de bons en circulation	Prix de levée	Date d'échéance
\$		
5 350 000	0,22	Janvier 2019
1 701 667	0,20	Juin 2019
2 463 348	0,25	Juin 2019
3 063 095	0,17	Février 2020
12 578 110		

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Valeur des bons de souscription	469 009 \$	61 262 \$
Prix moyen d'exercice	0,21 \$	0,17 \$
Prix moyen de l'action	0,15 \$	0,115 \$
Volatilité prévue (1)	65,80%	60,66 %
Taux d'intérêt sans risque	1,38%	2,06 %
Taux annuel des dividendes	0%	0 %
Durée estimative	2,0 ans	1,5 ans

(1) La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société et sur la durée moyenne prévue des bons de souscription.

9 - Perte nette par action de base et diluée

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Perte nette de l'exercice	(497 125) \$	(650 302) \$
Nombre pondéré d'actions ordinaires	143 625 092	126 846 608
Perte nette de base par action	(0,003) \$	(0,0051) \$

La perte diluée par action est égale à la perte de base par action, car l'effet des options et des bons de souscription est anti dilutif.

10 - Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Fonds obtenus de financements accreditifs durant l'exercice	7 906 000	1 061 000
Moins : Frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs aux financements accreditifs de l'exercice	(1 667 896)	(615 000)
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation requis	6 238 104	446 000

La Société obtient des fonds pour financer ses travaux de prospection et d'évaluation par l'émission d'actions accreditives qui oblige la Société à dépenser les fonds obtenus en dépenses d'exploration admissibles. Ces fonds, qui ne sont pas disponibles à des fins d'exploitation courante, sont présentés à l'état de la situation financière comme fonds réservés à la prospection et à l'évaluation.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

11 - Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Salaires et avantage sociaux	432 079	279 914
Paiements fondés sur des actions	223 580	153 097
Moins : Salaires capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation	321 647	185 341
Charge au titre des avantages du personnel	334 012	247 670

12 - Informations relatives aux parties liées

Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice 2019, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs ainsi qu'avec une partie liée au président et chef de la direction.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Frais de location	31 620	31 200
Frais de bureau	5 368	5 430
Actifs de prospection et d'évaluation	36 255	8 007
	73 243	44 637

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Le solde à payer relativement à ces opérations s'élève à 0 \$ au 31 décembre 2019 (464 \$ au 31 décembre 2018).

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, chef des finances, le directeur du développement des affaires ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	103 436	94 574
Experts-conseils et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	1 695	29 523
Experts et sous-traitants	138 370	221 797
Jetons de présence	8 000	-
Rémunération à base d'actions	160 750	110 739
	412 251	456 633

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

13 - Engagements

Location de bureau

En vertu d'un contrat de location, la Société s'est engagée à verser une somme de 2 370 \$ par mois pour la location du local situé au 700 avenue Dallaire à Rouyn-Noranda, qu'elle utilise comme bureau principal plus une somme de 200 \$ par mois pour la location de mobilier de bureau et une somme de 100 \$ par mois pour la location d'une enseigne lumineuse. Ce contrat échoit le 30 juin 2020 et comportent une option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an, dont la Société pourra se prévaloir en donnant un préavis de 90 jours. Les paiements au titre de la location comptabilisés en charge au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 31 620 \$ (31 200 \$ en 2018).

Propriété O'Brien :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama (maintenant regroupées sous le nom O'Brien), a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits dans les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

La Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus. Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

14 - Autres éléments d'information

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement :		
Autres débiteurs	-	20 000
Taxes gouvernementales à recevoir et impôts miniers à recevoir	(135 396)	152 526
Frais payés d'avance	(19 773)	(37 361)
Créditeurs et charges à payer	56 504	75 064
	(98 665)	210 229

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Dépenses de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	430 107	344 809
Gain sur cession d'actifs de prospection et d'évaluation en contrepartie de placements	-	42 000
Crédits d'impôts et de droits relatifs aux frais d'exploration	293 782	89 726
Frais d'émission d'actions sous forme de bons de souscription accordés à un courtier	66 789	-
Valeur attribuée aux options d'achat d'actions lors de leur émission transférée au capital-actions lors de l'exercice des options	9 874	38 034

Les montants d'intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles sont de 44 209 \$ (15 697 \$ en 2018).

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers

- a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et l'autre risque de prix.

- i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Au 31 décembre 2019, les actifs financiers suivants portent intérêt à taux fixe :

– Compte bancaire à intérêt élevé et certificats de placement garantis.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs financiers portant intérêt à taux fixe. Puisque ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de la juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

- ii) Risque de change :

La Société réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change d'écoule des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont effectués en dollars américains.

Au 31 décembre 2019, la Société est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellé en dollars américains totalisant 1 677 \$ (845 \$ US) (10 171 \$; 7 456 \$ US au 31 décembre 2018).

La Société ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel elle est exposée.

- iii) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les certificats de placements et les fonds réservés à la prospection sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les certificats de placement garantis et les fonds réservés sont considérés comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont les notations de crédit sont excellentes.

- iv) Risque de liquidités :

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Société surveille le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie pour être en mesure de respecter ses engagements. L'échéance contractuelle des passifs financiers est inférieure à un an. Se référer à la note 1 pour plus d'informations sur le risque de liquidité.

- v) Autre risque de prix :

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels de ses placements et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Société détient actuellement des placements dans deux entreprises qui sont assujettis aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions. Les placements en actions sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote qui s'établit actuellement à 175 050 \$ (62 100 \$ au 31 décembre 2018).

Au 31 décembre 2019, si le cours publié de ces titres avait augmenté (diminué) de 18 % (33 % en 2018), le résultat global et les capitaux propres pour l'exercice auraient augmenté (diminué) de 32 238 \$ (20 493 \$ en 2018).

- b) Juste valeur :

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Juste valeur : (suite)

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des certificats de placements des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme.

c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les placements sont les seuls instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et ils sont classés selon la hiérarchie d'évaluation de niveau 1.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

16 - Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue de continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de réglementation. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt. Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêts provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note 1, la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

17 - Éventualités

Droit exclusif de première offre pour un financement par flux aurifère au projet O'Brien

En égard d'une souscription de 5 000 000 unités, la Société a accordé à une entité européenne (le « **Souscripteur** ») un ROFO (droit de premier refus) exclusif portant sur tout financement par flux aurifère qui pourrait être mis en place par la Société pour l'exploration souterraine, l'échantillonnage en vrac ou la mise en production du projet O'Brien qu'elle détient à 100%. Il n'y a aucune obligation de la Société de financer par flux aurifère.

Accréditives

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs

18 - Événement postérieur à la date du bilan

Après la fin d'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications de l'Actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. La société a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. L'état sanitaire actuel est évolutif et il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment. Cependant, considérant sa trésorerie actuelle, la Société évalue être bien positionné pour faire face à ces conditions de marchés, et lorsque le cadre légal le permettra, compléter l'ensemble des travaux d'exploration qui ont été annoncés. En date du 24 mars 2020, les activités d'exploration ont été arrêtées au projet O'Brien. Suivant les directives gouvernementales, la Société a fermé son siège social, réduit son personnel et implanté des mesures de télétravail pour l'ensemble de ses départements. Durant cette période, l'équipe poursuivra son travail et saisira l'opportunité pour gérer et interpréter les données acquises et optimiser ses processus afin de poursuivre ses activités à l'intérieur du cadre environnemental et légal lorsque la situation s'améliorera.